

ÉDITION 2016

Collège Simone Signoret

Belfort

*préparons
l'avenir des
jeunes dans le
Territoire*



Territoire de Belfort
Le Département



▲ L'entrée du collège

La cour ▼



Nous nous souvenons tous de notre passage au collège. C'est un moment fort et marquant de notre vie qui forge l'esprit et le caractère. Le collège doit rester pour chaque enfant une étape constructive et enrichissante, en prise avec la réalité et les évolutions technologiques.

C'est en ce sens que le Conseil départemental, soucieux d'offrir aux collégiens des conditions d'apprentissage optimales, soutient depuis plusieurs années des initiatives expérimentales dans le domaine des nouvelles technologies. Dernier exemple en date, la participation, aux côtés du collège Vauban depuis la rentrée 2015/2016, au plan numérique qui prévoit le déploiement progressif de tablettes tactiles pour tous les enseignants et élèves de ce collège d'ici à 2017. Je suis convaincu que ces nouveaux modèles pédagogiques ne pourront que favoriser de nouveaux modes d'apprentissage et de partage des connaissances, pour mieux entrer dans une pédagogie de l'ère 2.0.

Ce plan numérique vient compléter le projet Environnement Numérique de Travail (ENT90) qui permet aux parents d'élèves d'avoir, depuis Internet, accès de manière permanente à l'emploi du temps et aux évaluations de leurs enfants à l'aide d'un portail collaboratif. C'est aussi un formidable espace de travail et d'échanges pour toute la communauté éducative.

Je salue l'achèvement du programme « Contrat-Collèges » qui a permis en 10 ans de rénover et moderniser les 13 collèges de notre département, proposant ainsi de très bonnes conditions de travail pour les élèves et les professeurs.

Mais la démarche du Conseil départemental en matière d'éducation va bien plus loin. Notre Département s'implique dans la santé et la promotion d'une alimentation saine des élèves à travers la mise en valeur des circuits courts d'approvisionnement. À l'image du site internet Agrilocal, qui met en relation les acheteurs publics de la restauration collective avec les

producteurs et agriculteurs locaux, il s'agit de proposer dans les restaurations scolaires une cuisine équilibrée et de qualité. Valoriser les productions locales, c'est valoriser les éleveurs de notre département et leur engagement au service de tous les Terrifortains.

Enfin, le Conseil départemental, en relation avec l'Éducation nationale, s'engage pour la prévention du décrochage scolaire. Des groupes de travail seront mis en place pour étudier comment mieux accompagner les élèves en situation d'échec scolaire ou risquant de décrocher. L'objectif est de mettre en synergie nos forces pour mieux répondre aux besoins des jeunes et de leurs familles.

Je tenais enfin à rassurer les parents et les enseignants : malgré les difficultés financières que connaissent les collectivités et les baisses des dotations de l'État, il n'y aura pas de politique au rabais pour les collèges. Je m'engage à maintenir à leur état actuel les crédits dédiés aux collèges publics pour l'année 2016.

Toutes ces actions prouvent à quel point le Conseil départemental s'investit pour l'éducation de nos enfants qui est pour moi une priorité absolue. Je serai à l'écoute de chacune et de chacun pour que le collège reste un lieu où il fait bon vivre et étudier.

Florian Bouquet

Président du Département
du Territoire de Belfort





▲ Un cours d'arts plastiques

Le foyer des élèves ▼



▶ Collège Simone Signoret

8, rue de Zaporojie
90000 Belfort
Tél. 03 84 21 32 44
Fax 03 84 22 10 00
Courriel : ce.0900351t@ac-besancon.fr

▶ Nombre d'élèves : 369

▶ Nombre de demi-pensionnaires : 87

▶ Nombre de classes : 17

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

▶ Principal : M. Philippe Tissot

▶ Principal adjoint : M. Laurent Estève

▶ Directeur adjoint SEGPA : M. Claude Laroche

▶ Conseiller principal d'éducation : M. Emmanuel Petitjean

▶ Gestionnaire : M^{me} Viviane Dewier

SPÉCIFICITÉS

▶ SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté)

▶ UPE2A (Classe d'accueil pour élèves primo-arrivants non francophones)

▶ Dispositif relais départemental (accueille des collégiens en situation de rupture scolaire)

▶ École Ouverte

▶ PRE (Programme de réussite éducative en partenariat avec la Ville de Belfort)

▶ Découverte professionnelle en 3^e (DP3)

▶ Sections sportives (VTT, handball)

▶ Atelier danse

▶ CHAM à dominante vocale

▶ Projet partenarial autour du Centenaire de la grande Guerre
(Labellisé par le Comité national du centenaire)

LANGUES

▶ LV1 : anglais pour les classes de 6^e, 5^e, 4^e, 3^e

▶ LV2 : espagnol pour les classes de 5^e, 4^e, 3^e

▶ Langue ancienne latin pour les classes de 5^e, 4^e, 3^e

▶ LV européenne espagnol pour les classes de 4^e et 3^e

▶ Section bi langue : allemand, anglais pour les classes de 6^e, 5^e, 4^e, 3^e

HORAIRES

▶ Début des cours le matin : 7 h 54

▶ Fin des cours le matin : 12 h 00

▶ Début des cours l'après-midi : 13 h 54

▶ Fin des cours l'après-midi : 18 h 00

▶ Horaires de la demi-pension : 12 h 30 - 13 h 00

▶ Accompagnement éducatif : 16 h - 18 h + plages horaires vacantes de fin de journée

Exigence et rigueur au service de la réussite.

Au collège Signoret, l'exigence et la rigueur ne sont pas de vains mots. Ils marquent le quotidien de tous les acteurs de la communauté éducative qui œuvrent ensemble et de manière coordonnée pour concourir au bien être et à la réussite de chaque élève.

Le dynamisme et le volontarisme affiché par les équipes enseignantes et éducatives, dans l'accompagnement des élèves, ont permis d'atteindre, ces quatre dernières années, un taux moyen de réussite au Diplôme national du Brevet (DNB) à hauteur de 80 % (très proche des moyennes départementales et académiques).

Le classement de l'établissement dans la catégorie REP+ permet l'attribution de moyens humains et matériels supplémentaires. Ces moyens sont utilisés de manière efficiente pour le suivi et l'accompagnement de tous les élèves quelles que soient leurs difficultés ou leurs réussites. Les résultats obtenus aux examens, avec un nombre de mentions très proche des attributions départementales et académiques, traduisent parfaitement l'efficacité de cet accompagnement.

Quotidiennement, dans un climat scolaire apaisé, nous mettons tout en œuvre pour faire du travail la première des priorités de l'établissement. Le travail en réseau, engagé avec les établissements environnants, permet de fluidifier le parcours scolaire des élèves de la maternelle au lycée. Notre ambition, au service de la réussite, se traduit par la mise en œuvre d'actions concrètes, en partenariat avec les lycées et l'UTBM, telles que les cordées de la réussite ou encore, de projets novateurs, tournés vers l'industrie, comme la création, cette année, d'une mini entreprise pilotée par les élèves qui suivent l'option « découverte professionnelle » proposée en classe de 3^e.

L'enseignement de qualité, dispensé au collège, permet à 76 % de nos élèves la poursuite d'un parcours d'étude réussi au lycée avec l'obtention, en trois ans, d'un baccalauréat général ou technologique. Ce constat permet de souligner l'adéquation du taux de passage en seconde générale avec les attendus nationaux, ce qui tend à prouver que les élèves du collège ne manquent pas d'ambition lorsqu'ils sont bien accompagnés et bien encadrés.

Au-delà des traditionnels examens, de nombreux élèves se mobilisent, tout au long de l'année scolaire, pour participer à divers concours ou épreuves sportives dans lesquels de brillants résultats sont régulièrement obtenus.

Les activités annexes, conduites avec le concours des enseignants volontaires (club écolo, club solidarité, chorale, atelier théâtre, atelier peinture, journal du collège) permettent à chacun de trouver sa place dans l'établissement.

Encouragés par une telle synergie, c'est avec plaisir et dans la sérénité, nécessaire à l'efficacité, que les enseignants remplissent leur mission quotidienne au collège.

La réussite des élèves passe également par l'ouverture de l'établissement sur son environnement immédiat et plus lointain. Dans cet esprit, nos classes participent régulièrement à la vie culturelle du Département par divers déplacements au cinéma, aux concerts ou au théâtre. Des sorties annuelles, organisées dans plusieurs disciplines (Histoire/géographie, SVT, langues vivantes...), servent de support à la pédagogie.

Equipé de deux salles informatiques, d'un plateau technologique et scientifique, d'une classe mobile, le collège Simone Signoret dispose d'équipements performants. Situé en lisière du Parc de la Douce, au carrefour des communes de Bavilliers et Belfort, il permet un accès facile et rapide aux principaux équipements structurants de la ville (gymnases, piscine, bibliothèque...) et offre des conditions d'études et de vie agréables, tant aux élèves qu'aux équipes enseignantes.

Bien que les effectifs constatés, lors de la rentrée de septembre 2015 soient, cette année encore, en progression (ouverture d'une quatrième division dans le niveau 5^e, il convient d'innover encore et toujours pour rendre notre établissement encore plus attractif. Dans cet esprit, nous avons décidé de prolonger la section sportive « Handball » dans les niveaux 4^e et 3^e.



▲ La salle de sciences

Le collège Signoret apporte aujourd'hui, aux bons élèves, toutes les conditions nécessaires à la réussite et tente d'offrir les moyens d'une plus grande réussite à tous les élèves en difficultés scolaires ou sociales.

Contrat d'objectifs et de moyens

Pour répondre aux missions fondamentales du collège public, qui reste un lieu de transmission des savoirs, mais aussi d'épanouissement personnel, le collège Simone Signoret vient de signer un nouveau contrat d'objectifs et de moyens, tripartite, avec le concours de la Direction académique et du Conseil départemental, qui fixe les priorités suivantes :

- Mettre les élèves dans les meilleures conditions d'estime de soi et de bien être ;
- Développer la motivation et l'activité des élèves dans les apprentissages ;
- Stimuler l'ambition des élèves et de leurs familles.

Un collège innovant

Le collège Simone Signoret a été le collège pilote pour l'expérimentation de l'Environnement numérique de travail qui met à disposition des parents des informations concernant la scolarité de leur enfant. Le collège développe des dispositifs permettant aux élèves de s'engager dans la vie de l'établissement et d'aider les autres pour contribuer à la formation de futurs citoyens responsables. Un partenariat avec le PAS Carré Liberté du Conseil départemental a débuté, depuis la rentrée 2015, autour d'actions de prévention.

Une équipe enseignante dynamique

L'équipe enseignante motivée et d'une grande stabilité permet un suivi réel et efficace de tous les élèves. Par ailleurs, la situation du collège en REP+ (Réseau d'Éducation Prioritaire +) permet

de tisser des liens de qualité avec les écoles primaires et de disposer de moyens de fonctionnement renforcés. Ces moyens sont utilisés pour améliorer le soutien apporté aux élèves pendant le temps scolaire et les aider à mieux réussir, en travaillant en plus petits groupes et en développant des aides adaptées à leurs besoins.

Un cadre agréable

Implanté à proximité des habitations et doté d'une entrée imposante, le collège est également tourné vers le Parc de la Douce, espace verdoyant qui jouxte l'établissement. Il offre ainsi un cadre agréable et attrayant avec, de plus, des salles de classes claires et spacieuses, des équipements de qualité, une salle polyvalente confortable et convoitée, témoin de l'image forte du collège, et propice aux échanges et aux rencontres toujours plus enrichissantes.

Une ouverture culturelle

A travers les multiples actions et projets culturels conduits en son sein (Section musicale à dominante vocale, chorale, atelier danse, club théâtre, club journal, club solidarité, club écolo), le collège nourrit et conforte les différents contacts et partenariats engagés, ces dernières années, avec les structures culturelles belfortaines (Conservatoire à rayonnement départemental, Théâtre Granit, Centre chorégraphique national, Ecole d'Art Jacot, Musées, Cinéma des Quais...).

Philippe Tissot,
principal du collège Simone Signoret





▲ La salle de technologie

Un cours de musique ▼



Contrat-Collèges

Grâce à l'opération Contrat-Collèges portée par le Département, les élèves et les enseignants du collège Simone Signoret disposent aujourd'hui d'un établissement à la pointe du progrès.

Vaste et ambitieux programme de modernisation, Contrat-Collèges a pleinement atteint son objectif d'offrir aux élèves et aux équipes éducatives un environnement de travail homogène et performant dans l'ensemble des établissements publics du Territoire de Belfort.

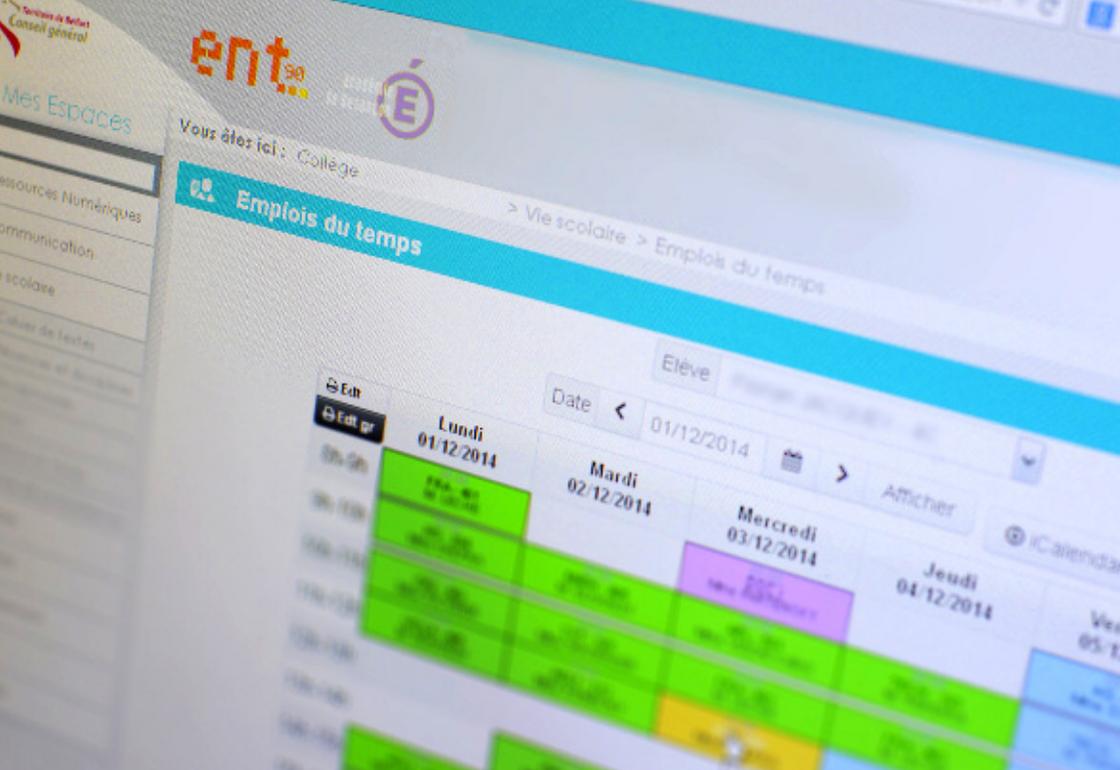
En concertation avec la communauté éducative, ce sont 50 millions d'euros qui ont été mobilisés depuis 2004 pour mener les nombreux travaux et installer les multiples équipements qui ont transformé les bâtiments, les méthodes d'apprentissage et la qualité de vie et d'étude des collégiens.

Cet élan de modernisation s'accompagne d'actions complémentaires telles que l'Environnement numérique de travail (ENT 90) ou l'opération Cultures Collèges qui contribuent, elles aussi, à faire de l'établissement Simone Signoret un collège de la réussite.

Les principales opérations du Contrat-Collèges

- ▶ Construction d'un plateau des enseignants et de salles de classe
- ▶ Rénovation des réseaux de chauffage
- ▶ Rénovation du foyer des élèves, des salles des disciplines artistiques et de l'atelier d'entretien
- ▶ Nouveaux sanitaires élèves
- ▶ Rénovation des locaux médico-sociaux





▲▼ L'interface utilisateur de l'ENT



L'Environnement numérique de travail

Avec l'Environnement numérique de travail, le Département propose un espace de travail et d'échanges accessible par les élèves, enseignants, parents d'élèves, personnels administratifs, techniques et d'encadrement.

Restez connectés à la vie scolaire

En lien étroit avec les équipes pédagogiques, l'Environnement numérique de travail (ENT90) est proposé dans l'ensemble des collèges du Territoire de Belfort depuis 2010. Chaque établissement dispose d'un portail d'accès à internet doté d'un certain nombre de fonctionnalités interactives. Pour les élèves et leurs parents, l'ENT est un nouveau lien facile, rapide et efficace avec le collège.

En pratique, il permet :

Aux élèves

- ▶ De récupérer un cours manqué
- ▶ De discuter avec un professeur ou des camarades de classe d'un point précis
- ▶ De réaliser un travail en groupe
- ▶ De travailler en ligne

Aux parents

- ▶ De connaître en temps réel les résultats obtenus par leurs enfants et leur présence en cours
- ▶ De contacter l'établissement ou un enseignant
- ▶ De s'informer de l'actualité du collège
- ▶ De prendre connaissance de l'emploi du temps de leur enfant

Les élèves de 6^e et leurs parents recevront en début d'année scolaire, l'adresse du site internet de leur collège, leurs identifiants ainsi qu'un guide d'utilisation.

Retrouvez plus d'informations sur www.ent90.fr

Le raccordement des collèges du département au très haut débit grâce à la fibre optique

L'ensemble des établissements du département ont été raccordés à la fibre optique en juin 2015, afin d'accroître encore l'usage du numérique qui ne cesse de se développer dans l'enseignement.

Ce raccordement des collèges départementaux au très haut débit offrira aux usagers des solutions informatiques performantes, sécurisées, évolutives et répondant aux normes et standards en vigueur. Elle permettra aux enseignants de se concentrer sur les usages numériques pédagogiques, au bénéfice de la réussite des collégiens du Territoire de Belfort.





▲ Un atelier musical

La vie au collège

Pour que chaque élève puisse s'épanouir pleinement au cours de sa scolarité au collège, le Département facilite les relations entre les parents, les enfants et la communauté éducative et soutient les établissements dans leurs projets d'actions culturelles et sportives.

Cultures Collèges

L'accès à la culture pour tous suppose la sensibilisation des jeunes, dans et en dehors du cadre scolaire, notamment par l'éducation artistique et scientifique indispensable à la formation de l'élève et du futur citoyen. Le dispositif Cultures Collèges, mis en place en partenariat avec la Direction régionale des Affaires culturelles et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, répond à cet enjeu. Il vise à initier ou à soutenir le développement d'actions culturelles au sein des collèges, en collaboration avec les structures culturelles de proximité.

Le dispositif a évolué à la rentrée 2013/2014, et répond désormais à une problématique culturelle propre à chaque établissement. Un véritable projet culturel à l'échelle de l'établissement, et non plus une addition de projets distincts les uns des autres, est imaginé au sein de chaque collège. Établi par le Principal, en concertation avec ses équipes et avec l'aide des partenaires institutionnels, il est la grande évolution reconnue par tous les acteurs du dispositif. Tous les projets convergent vers un même objectif au sein d'un établissement. Les partenaires institutionnels du dispositif s'appuient sur l'analyse du chef d'établissement pour lui proposer de tra-

vailler avec des professionnels et faire vivre aux élèves de véritables expériences culturelles.

Le Prix littéraire des collèges

Chaque année, la Médiathèque départementale, service du Département, propose aux établissements du département de participer au Prix littéraire des collèges. Ce prix, destiné aux classes de 5^e et 4^e, se déroule en deux temps. Le premier temps, consacré aux rencontres, a lieu de février à avril dans les collèges. Puis, les élèves votent pour leur livre préféré dans les CDI au mois de mai. Pour ce faire, ils doivent avoir lu au minimum trois romans parmi les cinq en lice.

Dans un second temps, chaque collège est invité à réaliser une production (affiche, marque-page, critique, vidéo...) autour du livre de son choix. Ces productions seront ensuite rassemblées en une exposition qui pourra circuler dans les différents établissements et médiathèques du département.

Séjours sportifs et de vie collective

Nouvel établissement, nouvelles matières, nouveaux profs, l'entrée en 6^e est une étape importante. Pour permettre à chaque jeune de réussir au mieux son entrée au collège, le Département propose aux établissements des séjours d'intégration au Malsaucy.

Au programme : activités sportives, ateliers avec la Maison départementale de l'environnement. L'occasion de faire connaissance, d'apprendre à vivre ensemble et de bien démarrer l'année. Au-delà des séjours d'intégration, le site du Malsaucy peut également accueillir des classes pour des projets pédagogiques sur mesure en toute saison.

Les activités sportives, clubs et ateliers

L'Union nationale du sport scolaire (UNSS) est une fédération multisport ouverte à tous les jeunes collégiens et lycéens scolarisés.

▶ **Sports proposés :** gymnastique, escalade, handball, badminton

▶ **Atelier autour du théâtre :** découverte du spectacle vivant

▶ **Ateliers autour de la lecture et de l'écriture :**

Territoire de lecture, Les Incorruptibles, Les petites fugues

▶ **Ateliers autour de la presse :** Concours des Unes, découverte du monde de la presse (semaine de la presse), concours AMOPA : Défense et illustration de la langue française

▶ **Dans le cadre du Foyer socio-éducatif :** club journal, club écologie, club jeux de société.

Classe à horaires aménagés musicale (CHAM)

Ce parcours scolaire particulier, qui permet aux élèves de bénéficier d'un projet pédagogique ambitieux, est ouvert à tous les élèves du Département sous réserve de validation de la candidature par une commission. Le public accueilli bénéficie d'un allègement d'horaires dans de nombreuses disciplines afin de se dégager du temps pour la pratique musicale (vocale ou instrumentale). L'enseignement musical est assuré conjointement par le collège, dans le cadre des cours d'Éducation musicale, et par le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Belfort. L'objectif principal d'une scolarité en CHAM est de s'appuyer sur la musique pour aider l'élève à réussir au mieux son parcours scolaire. La pratique musicale doit aider l'élève à construire des compétences qui lui serviront dans toutes les disciplines.

Projet de réussite éducative (PRE)

Le projet de réussite éducative, conduit avec le concours financier du CCAS de la ville de Belfort, est un service gratuit qui s'adresse à tous les enfants du collège et à leurs parents. Il se traduit par des actions d'accompagnement au profit des élèves et de leur

famille dans les domaines éducatif, périscolaire, culturel ou social. Au collège Signoret, toutes ces actions sont mises en oeuvre. Elles favorisent, outre les échanges entre les familles et le collège, un suivi plus individualisé pour les élèves en risque de déscolarisation.

Actions mises en œuvre au collège : suivi psychologique, ateliers créatifs, espaces verts, conférences, soirées familiales, concerts, sorties diverses (visite du LPA de Valdoie, marché de Noël en Alsace, zoo de Mulhouse...).

École ouverte

L'opération école ouverte date des années quatre vingt dix, le collège Simone Signoret est le seul collège du Département à la mettre en oeuvre. L'école ouverte s'adresse prioritairement aux élèves de sixième et de cinquième du collège. À partir de la session d'avril, les élèves de CM2, qui seront scolarisés à la prochaine rentrée au collège, ont la possibilité de s'inscrire à l'école ouverte et donc de se familiariser avec l'établissement, ce qui facilitera leur intégration en classe de 6°. L'école ouverte fonctionne, avec le concours de la Ville de Belfort, une semaine durant les congés de février et d'avril, deux semaines en juillet, une semaine en août, une semaine durant les congés d'automne ainsi que les mercredis après-midi ou samedis matin. L'objectif principal de l'école ouverte réside dans l'apprentissage ludique. Elle propose des activités « scolaires » le matin et des sorties et activités sportives et culturelles l'après midi.

Le club ados Signoret

Depuis 1994, le collège Simone Signoret entretient un partenariat privilégié avec la Ville de Belfort. Dans ce cadre, le foyer socio éducatif du collège est aussi un club ados qui accueille les jeunes, en soirée, les mercredis, les samedis et durant les vacances scolaires. Les animateurs proposent diverses activités et travaillent beaucoup sur la notion de projets.

La fréquentation moyenne de la structure est d'une vingtaine de jeunes. Le club ados est géré par deux animatrices professionnelles qui interviennent également le midi dans le cadre des activités du foyer socio éducatif.

Retrouvez toutes les infos concernant Cultures-Collèges, le Prix des collèges et les séjours au Malsaucy sur : www.territoiredebelfort.fr/college



▲ La demi-pension

▼ Un atelier d'une classe SEGPA



Infos pratiques

Restauration scolaire

Des tarifs de demi-pension accessibles à tous. Dans tous les établissements le prix du repas proposé est de 3 euros par jour dans le cas d'un forfait hebdomadaire de 4 jours, et de 4 euros lors de l'achat à l'unité*.

Une tarification solidaire permet aux élèves boursiers de bénéficier d'un tarif adapté à la situation familiale. Pour plus d'informations, prendre contact avec l'établissement.

*Tarifs au 1^{er} janvier 2016, valables du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

Des produits frais et locaux

Le Département a favorisé la mise en place d'une filière courte afin d'alimenter les demi-pensions des collèges en produits frais et locaux.

Les exploitants agricoles du Territoire de Belfort ont été sollicités afin de fournir des laitages, des œufs, de la viande bio et des légumes correspondant aux exigences des demi-pensions.

Les missions de lavage et d'épluchage des légumes ont été confiées à une structure du monde du handicap : l'Adapei (Association départementale d'amis et parents d'enfants inadaptés).

Depuis la rentrée 2013-2014, un atelier destiné aux travailleurs handicapés fournit des pommes de terre, carottes, choux, poireaux, céleris, navets, oignons ou encore échalotes, produits localement, aux demi-pensions des collèges.





▲▼ Les transports scolaires



La carte scolaire

Le collège Simone Signoret accueille les élèves domiciliés dans le secteur indiqué en orange sur la carte suivante :

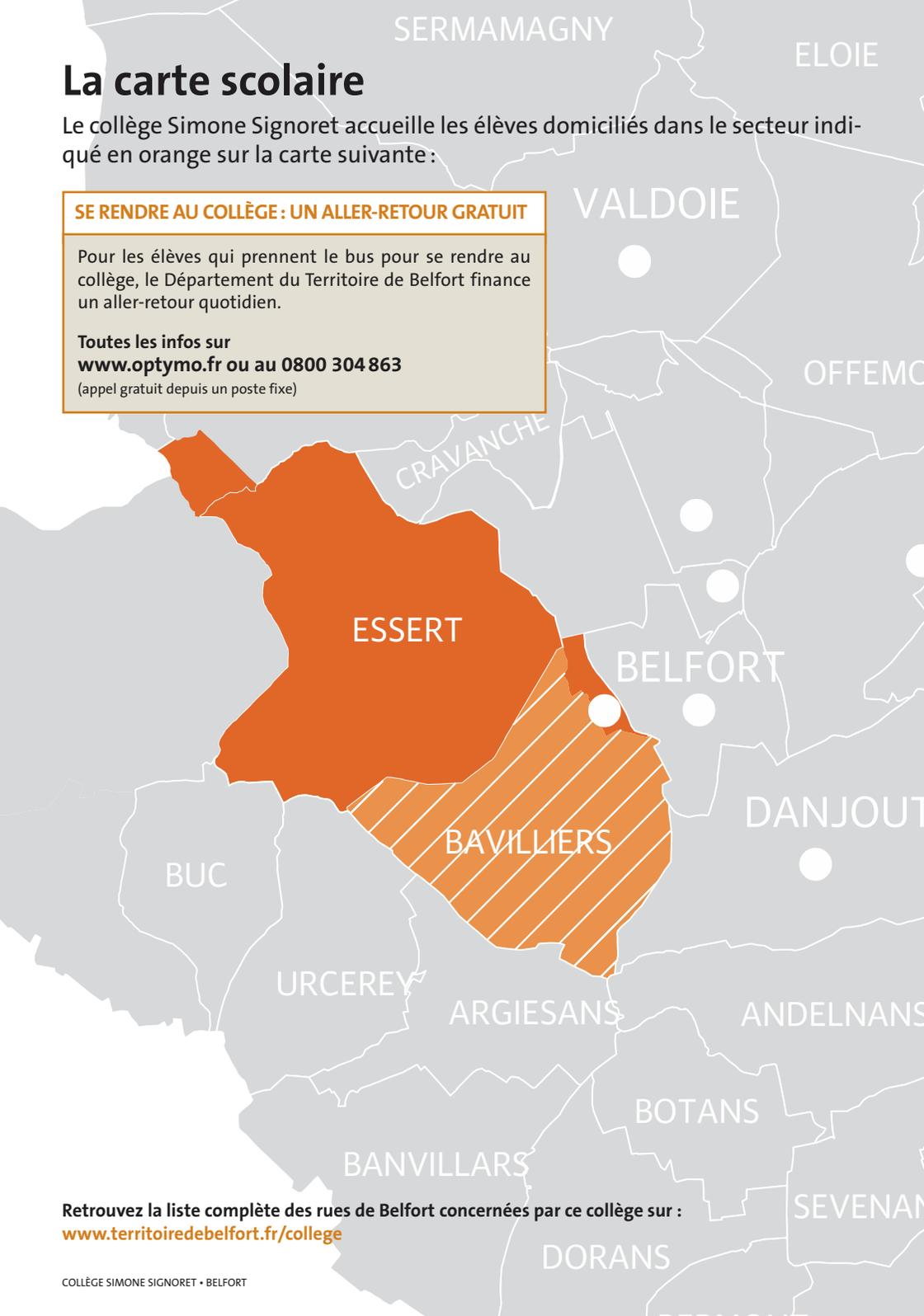
SE RENDRE AU COLLÈGE : UN ALLER-RETOUR GRATUIT

Pour les élèves qui prennent le bus pour se rendre au collège, le Département du Territoire de Belfort finance un aller-retour quotidien.

Toutes les infos sur

www.optymo.fr ou au 0800 304 863

(appel gratuit depuis un poste fixe)



Retrouvez la liste complète des rues de Belfort concernées par ce collège sur :
www.territoiredebelfort.fr/college



▲ Les casiers des élèves

Une classe d'éducation musicale ▼



L'année 2015 a suscité une prise de conscience importante de la dimension éducative de l'école dans sa mission première, qui lui est assignée par la loi, de formation des futurs citoyens, capables de s'insérer socialement et professionnellement dans la société. La réussite de cette mission repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs du monde éducatif qu'ils relèvent de l'éducation nationale, des collectivités territoriales ou du monde associatif. L'implication des familles y apparaît tout aussi essentielle.

Les objectifs de formation à l'école ont été redéfinis dans le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ils s'articulent autour de cinq domaines donnant une vision d'ensemble pour l'école primaire et le collège. Pour la première fois, l'organisation des apprentissages, les moyens d'accès à l'information et à la documentation, les langages numériques, la conduite de projets individuels et collectifs, sont identifiés comme devant faire l'objet d'un enseignement explicite. De nouveaux programmes de la scolarité obligatoire précisent les objectifs de connaissances et de compétences. Ils entreront en vigueur avec le socle commun à la rentrée 2016.

Les équipes éducatives dans les établissements scolaires ont mis en œuvre, depuis un certain nombre d'années déjà, des démarches pédagogiques qui intègrent une partie de ces objectifs. Les évolutions envisagées pour le collège, notamment à travers une pédagogie plus attentive aux étapes de l'apprentissage, une évaluation conduite avec bienveillance tout en maintenant des objectifs d'apprentissage exigeants, devraient contribuer à réduire le risque de décrochage d'un élève au cours de son parcours et permettre ainsi de faire de l'école un lieu de réussite pour tous.

La qualité du climat scolaire dans un établissement constitue pour un jeune un élément favorable à la mobilisation de ses ressources pour l'apprentissage. Je ne saurais trop encourager les équipes à accorder toute l'attention nécessaire à la bonne gestion du cadre relationnel dans lequel s'inscrit le parcours scolaire. La qualité de vie que chacun peut trouver, le sentiment de sécurité et de justice auquel chaque jeune a droit, se construit dans un projet éducatif

partagé par toute la communauté scolaire et s'appuie sur une mise en œuvre exigeante des valeurs qui fondent de façon concrète notre « vivre ensemble » dans l'école de la République.

Pour la mise en œuvre d'un projet éducatif ambitieux, il est indispensable de coordonner nos actions avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels et associatifs. Mais, en premier lieu, il convient d'associer les parents des élèves en organisant de façon efficace leur information sur les objectifs et le fonctionnement de l'école, en leur permettant à tous de comprendre les enjeux de la scolarisation de leurs enfants, en leur accordant toute la place légitime dans les choix liés au parcours scolaire. Ils ont toute leur place dans l'éducation de leurs enfants et par conséquent dans la vie d'un établissement scolaire.

Les financements mobilisés par le Conseil départemental tant dans la rénovation des bâtiments que le fonctionnement des collèges permettent aux élèves et aux personnels de bénéficier de conditions de travail et de vie performantes. La mise à disposition d'outils numériques et la contribution au développement d'actions éducatives et culturelles témoignent de la priorité accordée par la collectivité aux enjeux d'éducation et de formation.

Tous les efforts réalisés en bonne intelligence traduisent la volonté partagée de considérer l'éducation comme un enjeu d'avenir pour la société de demain. L'école doit permettre à chaque jeune d'y trouver sa place.

Eugène Krantz

Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Territoire de Belfort



En savoir plus sur mon collège :
www.territoiredebelfort.fr/college

Collège Simone Signoret

Belfort



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Territoire de Belfort

éducation
nationale



DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

Hôtel du Département
6 place de la Révolution Française
90020 Belfort CEDEX

Tél. 03 84 90 90 90
contact@territoiredebelfort.fr
www.territoiredebelfort.fr